Université de la Rue

# *Glossaire commun de terminologie*

*libellés communs pour les documents, analyses et rapports*

**Objectif:** Ce glossaire vise à harmoniser l'usage des termes dans les documents, projets et travaux auxquels il est associé. Les définitions proposées servent de repères communs pour soutenir une compréhension partagée du vocabulaire employé. Elles peuvent être précisées ou ajustées lorsque le contexte, les personnes concernées, les partenaires ou des référentiels existants nécessitent une autre formulation.

| Terme privilégié | Définition proposée | Usage et précisions |
|---|---|---|
| **Personne rejointe** | Personne avec laquelle une équipe, un organisme ou un service est effectivement entré en relation dans le cadre de ses activités. Le terme permet de parler de la personne à partir de la relation établie avec elle, sans la réduire à un statut administratif, à un diagnostic ou à une difficulté vécue. | À privilégier lorsque le lien avec une équipe, un service ou une démarche est établi. |
| **Personne concernée** | Personne directement concernée par une situation, un enjeu, une politique, un service ou une décision dont il est question. | À utiliser lorsque la personne peut être touchée par l'enjeu sans avoir nécessairement été rejointe par une équipe. |
| **Personne en situation de vulnérabilité** | Personne dont les conditions de vie, les ressources disponibles, l'environnement ou les rapports avec les institutions peuvent limiter l'accès à certaines ressources, possibilités ou services. | Préciser, lorsque possible, les conditions ou mécanismes qui produisent ou entretiennent la vulnérabilité. Éviter de présenter la vulnérabilité comme une caractéristique permanente de la personne. |
| **Parcours de vie** | Ensemble des situations, transitions, expériences et conditions qui se succèdent ou se combinent dans la vie d'une personne et qui peuvent influencer sa santé, son logement, ses relations, ses démarches et son rapport aux services. | Employer ce terme lorsque l'analyse tient compte de l'enchaînement des expériences et des conditions de vie dans le temps. |

| Terme privilégié | Définition proposée | Usage et précisions |
|---|---|---|
| **Besoins** | Ce dont une personne a besoin, dans une situation donnée, pour répondre à une difficulté, poursuivre une démarche ou réaliser un projet. | Préciser qui formule le besoin : la personne concernée, une équipe, un partenaire ou une analyse de recherche. |
| **Attentes** | Ce qu'une personne souhaite, espère ou considère pertinent dans sa relation avec une ressource, un soin ou un service. | Ne pas présumer les attentes; les rattacher aux propos ou aux données disponibles. |
| **Forces** | Capacités, connaissances, relations, stratégies, ressources et expériences sur lesquelles une personne, une équipe ou un milieu peut s'appuyer pour agir. | Peut désigner les forces des personnes, des équipes, des organisations ou du territoire. Les préciser concrètement. |
| **Savoir expérientiel** | Connaissance développée à partir de l'expérience vécue d'une situation, d'un parcours ou de l'utilisation des ressources et des services. | Préciser la contribution de ce savoir à l'analyse, à la décision ou à la conception d'une action. |
| **Savoir professionnel** | Connaissance développée dans l'exercice d'une pratique professionnelle ou d'intervention, à partir de l'expérience de terrain, des compétences acquises et des situations rencontrées. | Identifier les professions ou les équipes concernées lorsque cela est pertinent. |
| **Savoir communautaire** | Connaissance développée par les organismes et les acteurs ancrés dans les milieux de vie, notamment à partir de leur présence auprès des personnes, de leur connaissance du territoire et de leurs pratiques d'accompagnement. | Ne pas traiter le savoir communautaire comme homogène; préciser les organismes ou milieux dont il est issu. |
| **Connaissances scientifiques / résultats de recherche** | Connaissances produites à l'aide de démarches de recherche explicites et documentées. | Les mettre en relation avec les autres formes de savoir mobilisées sans leur attribuer une portée supérieure par principe. |
| **Accompagnement** | Actions par lesquelles une équipe ou une personne soutient quelqu'un dans son parcours, ses démarches ou ses choix, en tenant compte de sa situation et de ce qui compte pour elle. | Lorsque possible, préciser les actions : accueillir, informer, référer, accompagner physiquement, effectuer une démarche avec la personne ou assurer un suivi. |
| **Accès aux ressources, aux soins et aux services** | Possibilité concrète pour une personne d'identifier une ressource pertinente, de l'atteindre et d'obtenir une réponse adaptée à sa situation. | Préciser les conditions qui influencent l'accès : admissibilité, délais, horaires, localisation, démarches demandées, continuité ou coordination. |
| **Services de proximité** | Ressources, soins ou services organisés de manière à rejoindre les personnes dans leurs milieux de vie ou à réduire les obstacles qui rendent leur utilisation difficile. | La proximité peut être géographique, relationnelle ou organisationnelle; préciser laquelle est en jeu. |
| **Milieu de vie** | Environnement dans lequel une personne vit et développe ses activités et ses relations. Selon le contexte, il peut s'agir du quartier, du logement, de la rue, d'un organisme, d'un lieu fréquenté ou d'un autre espace significatif pour la personne. | Nommer le milieu concret lorsque l'information est disponible. |

| Terme privilégié | Définition proposée | Usage et précisions |
|---|---|---|
| **Partenaire** | Organisation, équipe, instance ou personne qui contribue au projet ou à une action collective selon un rôle identifié. | Préciser la contribution lorsqu'elle est connue : financement, intervention, coordination, recherche, mobilisation ou expertise. |
| **Concertation** | Processus par lequel plusieurs acteurs mettent en commun leurs lectures d'une situation, discutent de leurs priorités et cherchent à coordonner leurs décisions ou leurs actions. | Ne pas employer automatiquement comme synonyme d'action collective; la concertation peut demeurer au stade de la discussion et de l'alignement. |
| **Collaboration intersectorielle** | Travail réalisé entre des acteurs provenant de secteurs différents - par exemple communautaire, santé et services sociaux, municipal, sécurité publique, recherche ou emploi - afin de répondre à des enjeux qui dépassent le champ d'action d'une seule organisation. | Préciser les secteurs et les acteurs impliqués lorsque cela est documenté. |
| **Coordination** | Organisation des rôles, communications, interventions et suivis entre plusieurs personnes, équipes ou organisations afin de réduire les ruptures, les dédoublements et les démarches répétées pour les personnes concernées. | Décrire qui coordonne quoi, avec quels partenaires et à quel moment du parcours. |
| **Action collective** | Action élaborée ou portée par plusieurs acteurs qui mettent en commun leurs connaissances, leurs ressources ou leurs capacités d'action autour d'un changement recherché. | Préciser le changement visé, les acteurs impliqués et ce qu'ils réalisent ensemble. |
| **Co-construction** | Processus dans lequel plusieurs acteurs contribuent à définir, développer ou ajuster une démarche, une initiative ou une solution. | Employer ce terme lorsque les personnes ou partenaires concernés disposent réellement d'un espace pour influencer ce qui est produit. |
| **Principe d'action** | Repère qui indique comment les partenaires souhaitent agir lorsqu'ils développent, implantent ou évaluent une initiative. | Dans le PUDS, les principes d'action servent à guider le choix des initiatives, leur implantation et l'évaluation de leurs retombées. |
| **Gouvernance de proximité** | Manière dont les acteurs d'un territoire organisent leurs responsabilités, leurs relations, leurs décisions et leur capacité d'agir ensemble au plus près des réalités locales. | Préciser les instances, mécanismes de décision et responsabilités lorsque ces informations sont disponibles. |
| **Participation sociale** | Possibilité pour une personne de prendre part aux activités, relations, espaces et projets qui comptent pour elle dans sa communauté et dans la société. | Rattacher la participation sociale aux choix, aspirations et conditions concrètes de la personne. |
| **Portrait territorial / état de situation** | Mise en commun de données, de connaissances et d'expériences permettant de comprendre ce qui se passe sur un territoire à une période donnée. | Indiquer le territoire, la période, les sources mobilisées et les angles morts identifiés. |
| **Effet perçu** | Changement qu'une personne ou un acteur rapporte, observe ou associe à une intervention. | Préciser qu'il s'agit d'une perception ou d'un témoignage lorsque le lien causal n'a pas été évalué. |

| Terme privilégié | Définition proposée | Usage et précisions |
|---|---|---|
| **Effet mesuré** | Changement documenté à partir d'un indicateur, d'une mesure ou d'une méthode d'évaluation définie. | Préciser la méthode, la période d'observation et le groupe concerné lorsqu'ils sont connus. |
| **Retombée** | Conséquence observée ou documentée d'une initiative pour les personnes, les pratiques, les organisations ou le territoire. | Éviter de suggérer une causalité lorsque les données permettent seulement de constater une association ou de rapporter une perception. |